

AFFAIRE N° 21. - Dénomination des écoles communales

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Plusieurs écoles communales, primaires et maternelles n'ont jamais reçu d'autre appellation que celle du lieu-dit ou du nom de l'ancien propriétaire du terrain où elles ont été construites, ce qui prête souvent à confusion et parfois confère involontairement la notoriété à des individus qui ne la méritent pas.

Il conviendrait donc qu'une dénomination officielle soit donnée à chacune des écoles suivantes :

ECOLES MATERNELLES

- Ecole maternelle de la RIVIERE
- Ecole maternelle de CANDIDE AZEMA
- Ecole maternelle du Boulevard de la SOURCE
- Ecole maternelle de la MONTAGNE 15e
- Ecole maternelle de MOUFIA
- Ecole maternelle de Sainte Clotilde
- Ecole maternelle CHAUDRON SIDR III
- Ecole maternelle CHAUDRON SIDR IV
- Ecole maternelle de Chemin Lory les HAUTS

ECOLES PRIMAIRES

- Ecole des Camélias A
- Ecole des CAMELIAS B
- Ecole Primaire Boulevard de la SOURCE
- Ecole de la BRETAGNE Filles
- Ecole CHAUDRON terrain RAMASSAMY Filles
- Ecole CHAUDRON terrain RAMASSAMY Garçons
- Ecole Sainte Clotilde filles
- Ecole SAINTE CLOTILDE garçons
- Ecole CHAUDRON SIDR III
- Ecole CHAUDRON SIDR IV
- Ecole Chemin Lory les HAUTS
- Ecole de la MONTAGNE 16e

et je vous prie de bien vouloir faire des propositions à cet effet.

Je vous signale que, pour l'école maternelle de CHAUDRON SIDR IV, Madame CALMY, Inspectrice Départementale des Ecoles Maternelles, a suggéré le nom de Madame Herbinière LEBERT, Fondatrice de l'enseignement pré-scolaire.

LE MAIRE. - Mesdames, Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

M. Marc GERARD. - donne lecture de l'avis des Commissions de Finances et de Travaux Publics :

ECOLES MATERNELLES

<u>Ancienne dénomination</u>	<u>Nouvelle dénomination</u>
- Ecole Maternelle de la Rivière	! Ecole Maternelle de la Rivière
- Ecole Maternelle de Candide Azéma	! Ecole Maternelle de Candide Azéma
- Ecole Maternelle du Bd. de la Source	! Ecole Maternelle de la Source
- Ecole Mat. de la Montagne XVe	! Ecole Maternelle St Bernard
- Ecole Mat. de Moufia	! Ecole Mat. des "Bancouliers"
- Ecole Mat. de Ste Clotilde	! Ecole Mat. de Ste Clotilde
- Ecole Mat. du Chaudron III	! Ecole Mat. des Badamiers
- Ecole Mat. du Chaudron IV	! Ecole Mat. Herbinière Lebert
- Ecole Mat. Chemin Lory les Hauts	! Ecole Mat. des Tamarins
- Ecole Mat. Ste Clotilde (Front de Mer)	! Ecole Mat. des Banians

ECOLES PRIMAIRES

- Ecole des Camélias (A)	! Ecole des Camélias
- Ecole des Camélias (B)	! Ecole Ruisseau des Noirs
- Ecole Primaire Bd. de la Source	! Ecole Primaire de la Source
- Ecole de la Bretagne Filles	! Ecole Bory de St Vincent
- Ecole Chaudron Ter. Ramassamy	! Ecole Eudoxi Nonge
- Ecole Ste Clotilde Filles	! (Ecole
- Ecole Ste Clotilde Garçons	! ( des Bois Noirs ou des Lilas
- Ecole Chaudron III	! Ecole Ouverte des Badamiers
- Ecole Chaudron IV	! Ecole Herbinière Lebert
- Ecole Chemin Lory les Hauts	! Ecole des Tamarins
- Ecole de la Montagne XVIIe	! Ecole des Affouches

M. Marc GERARD. - Précise que Eudoxi Nonge était la femme qui a ouvert la première école pour jeunes filles. C'était une école privée qui se trouvait rue Jean Chatel.

LE MAIRE. - Elle a ouvert aussi la première école multi- raciale.

Mme Valère ROCHE. - En ce qui concerne les écoles primaires, je propose de mettre au lieu de :

- Ecole Ste Clotilde Filles .... Ecole des Lilas
- Ecole Ste Clotilde Garçons ... Ecole des Bois Noirs

M. Marc GERARD. - Herbinière LEBERT, âgée de 80 ans, est très connue pour son action en faveur de l'enseignement pré-scolaire.

M. Eric BOYER. - Elle est Présidente de l'Organisation Mondiale de l'Education Pré-Scolaire.

LE MAIRE. - Mesdames, Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

×

× ×